RAPPORT ANNUEL



AGISSONS ENSEMBLE.
AGISSONS MAINTENANT.

Communauté métropolitaine de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.



LA GRANDE PLÉE BLEUE - VILLE DE LÉVIS

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	5
Mot du directeur général	6
2016 - En bref	7
Bâtir dans un même esprit	10
Les implications de la communauté	11
L'aménagement et le développement du territoire	12
La gestion des matières résiduelles	23
Les données et le territoire	25
La gouvernance	26
Les municipalités du territoire	30
Les états financiers	32



SECTEUR EST DE L'ESTUAIRE

MOT DU PRÉSIDENT



La CMQ a connu une période d'intenses activités en 2016, une année marquée entre autres par l'adoption d'un nouveau règlement de contrôle intérimaire pour protéger les principales sources d'eau potable de notre région.

La CMQ a également fait valoir sa position sur les enjeux du transport des produits pétroliers préconisé dans le projet d'Oléoduc Énergie Est. Ainsi, dans la foulée des audiences publiques, elle a présenté un mémoire contenant 26 recommandations et déposé 8 rapports d'experts sur les enjeux environnementaux.

Les projets issus de l'Entente sur la trame verte et bleue métropolitaine ont fait des progrès considérables contribuant ainsi à favoriser l'attractivité et le rayonnement du territoire, des éléments importants du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD).

La CMQ s'est également jointe à l'Entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale 2016-2019. Par ailleurs, elle a joué un rôle important auprès du Forum des élus de la Capitale-Nationale, notamment lors de l'élaboration de la stratégie régionale sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Tous ces dossiers ont demandé la participation et la mobilisation des élus.
Je remercie chacun d'entre eux pour leur volonté à servir les intérêts des citoyennes et citoyens de notre région.

Merci à tous pour le travail accompli.

Régis Labeaume
Président

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Comme vous le constaterez à la lecture du rapport des activités, l'année 2016 a été bien remplie à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). Selon nos champs de compétences, nos réalisations démontrent un souci de concertation avec le milieu, mais aussi la vaste expertise de l'équipe qui m'entoure.

En matière d'aménagement du territoire et de protection des sources d'eau, il faut noter l'adoption du règlement de contrôle intérimaire 2016-74. Ce dernier a demandé une grande mobilisation de nos ressources. Des séances d'information et de formation ainsi que des rencontres techniques ont eu lieu afin de répondre aux préoccupations environnementales et de bonifier la réglementation, tout en considérant les besoins de croissance au sein des bassins versants concernés.

Une étude sur le transport des matières dangereuses a été réalisée. Celle-ci visait à comprendre les dynamiques du transport de ces marchandises dangereuses sur notre territoire. Par la suite, un comité stratégique a été créé afin d'assurer un suivi des mesures proposées.

La proximité du fleuve Saint-Laurent est un atout indéniable pour le territoire métropolitain. Il est donc naturel de poursuivre notre implication dans la coordination de la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent de la zone de Québec (TCRQ). Au cours de l'année, nous avons notamment déposé un portrait sur les accès publics et amorcé l'identification et la caractérisation des corridors écologiques du fleuve Saint-Laurent : des démarches qui représentent notre volonté à favoriser la convivialité de cette voie fluviale.

En environnement, il faut mentionner l'entrée en vigueur du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (Rive-Nord) 2016-2021 au début de l'année 2017. Celui-ci a représenté un travail de consultation publique important au cours de la dernière année et a permis d'en arriver à un document ancré sur la réalité du milieu.

La Communauté a développé une expertise enviable en géomatique. Cette année, nos professionnels ont procédé à l'acquisition des données LiDAR pour l'ensemble de la région métropolitaine. Ces données, jumelées à la conception de produits cartographiques dérivés, permettent de dresser un portrait représentatif de la réalité sur le territoire.

Enfin, je vous invite à poursuivre la lecture de ce rapport pour constater l'ampleur des travaux qui nous ont occupés et qui démontrent avec justesse la vitalité du territoire métropolitain.

Robert Masson
Directeur général et trésorier

2016

EN BREF

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

STRUCTURER

- Création d'une commission d'environnement intérimaire (CEI) formée de huit élus afin d'analyser les problématiques liées à la protection des sources d'eau.
- Séances d'information publiques dans les municipalités des bassins versants des rivières Saint-Charles et Montmorency pour bien établir les fondements du Règlement de contrôle intérimaire (RCI) 2016-74.
- Participation à des rencontres techniques permettant de convenir de bonifications réglementaires visant certains secteurs de vulnérabilité inclus dans le RCI 2016-74.
- Entrée en vigueur du RCI 2016-74 visant à imposer des restrictions supplémentaires aux interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans les rivières Saint-Charles et Montmorency.
- Sessions de formation auprès des élus de la CEI, des professionnels municipaux, des organismes de bassins versants, des regroupements professionnels et des promoteurs immobiliers.
- Reconduite de la neuvième enquête Origine-Destination de la région de Québec.
- Renouvellement du projet d'inter-connexion de services de transport adapté sur le territoire de la CMQ.
- Réalisation d'un plan d'affaires pour le transport en commun des MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans.
- Prolongation de l'entente pour la réalisation de plans de gestion des déplacements en entreprise par Mobili-T.
- Transmission de 29 certificats de conformité au PMAD.
- Émission de 9 avis à l'égard de règlements adoptés par les MRC limitrophes.

ATTIRER

- Avancement significatif des projets municipaux dans le cadre de l'entente sur la Trame verte et bleue métropolitaine.
- Diffusion d'un rapport présentant le portrait et la caractérisation des accès publics au fleuve Saint-Laurent en collaboration avec la TCRQ.
- Élaboration du Plan d'ensemble des Monts et collines.
- Amorce de la planification des Coulées vertes et bleues.
- Démarrage d'une étude portant sur l'identification et la caractérisation des corridors écologiques aux abords du fleuve en partenariat avec la TCRQ.
- Signature de l'entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale 2016-2019.
- Soutien, en vertu du protocole d'entente, à l'élaboration des plans de développement de la zone agricole.
- Élaboration d'une entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019, en collaboration avec le Forum des élus de la Capitale-Nationale.

DURER

- Amorce d'une évaluation économique sur les impacts potentiels des changements climatiques.
- Amorce d'une étude portant sur la vulnérabilité actuelle et anticipée des sources d'eau potable au fleuve en regard de la salinité.
- Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines.
- Dépôt et publication d'un mémoire sur le projet Oléoduc Énergie Est présentant les préoccupations de la CMQ.
- Dépôt de l'étude sur le transport des matières dangereuses et mise en place d'un comité stratégique.
- Réalisation d'une étude sur la caractérisation côtière en partenariat avec la TCRQ.
- Signature d'un protocole d'entente pour le projet de développement et d'utilisation de la biomasse forestière, en collaboration avec le Forum des élus de la Capitale-Nationale.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Adoption du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord) 2016-2021 (PMGMR).
- Conception et mise en ligne du Bottin du réemploi dressant un portrait exhaustif des points de dépôt.
- Réalisation d'un état de situation et proposition de pistes de solution pour améliorer la gestion des matières résiduelles dans les écoles primaires et secondaires.

DONNÉES ET TERRITOIRE

- Cartographie des secteurs de vulnérabilité dans le cadre du Règlement de contrôle intérimaire (RCI) 2016-74.
- Poursuite de la campagne LiDAR et préparation des produits dérivés.
- Mise à jour des photographies aériennes du territoire.



PARC MONTCHÂTEL - VILLE DE QUÉBEC

BÂTIR
DANS UN MÊME ESPRIT

La Communauté métropolitaine de Québec a été créée en 2002 afin d'avoir une vision globale et de mieux coordonner le développement sur son territoire dans les champs de compétences qui lui sont conférés.

Certaines de ces compétences sont obligatoires, dont l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire (PMAD), la planification métropolitaine de la gestion des matières résiduelles (PMGMR), le partage de la croissance de l'assiette foncière ainsi que le transport en commun métropolitain.

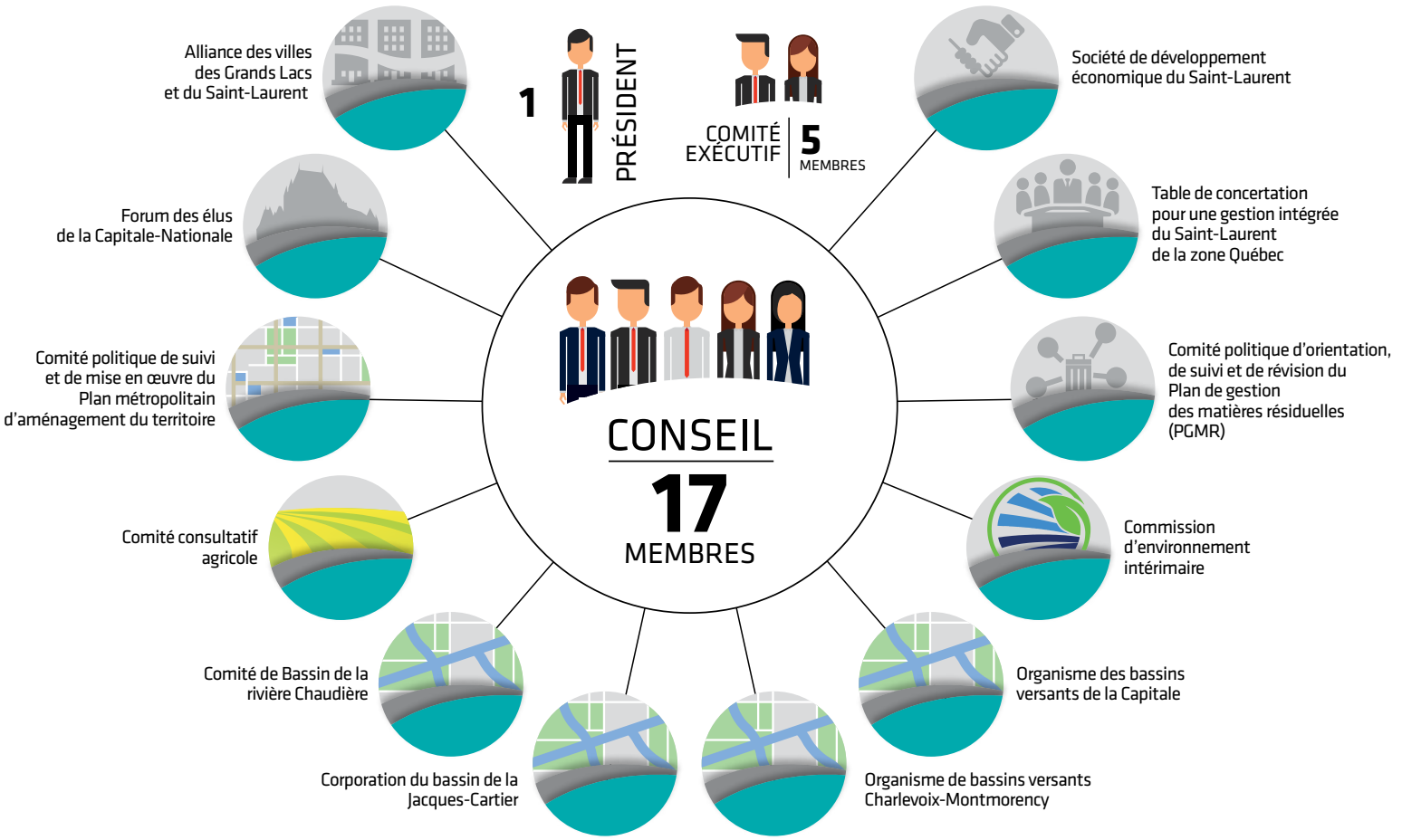
La CMQ regroupe 28 municipalités et 798 253 habitants, soit près de 10 % de la population du Québec. Son territoire couvre 3 340 km² en territoire municipalisé et près 9 500 km² en y ajoutant les territoires non organisés.

28 MUNICIPALITÉS | 3 340 KM² | 798 253 HABITANTS



IMPLICATIONS DE LA COMMUNAUTÉ

La CMQ tire sa force de la concertation qu'elle entretient avec les acteurs du milieu. Mobiliser les principaux acteurs de la région métropolitaine apparaît comme une condition essentielle pour attirer et se démarquer. Ainsi, par l'implication des membres de son conseil et de ses employés, elle œuvre auprès de nombreux comités, ce qui lui permet de bien définir sa vision à l'égard de ses champs de compétences.



AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



PLAGE JACQUES-CARTIER - VILLE DE QUÉBEC

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Depuis la mise en œuvre de son Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) en 2012, la CMQ démontre une vision du développement cohérente et tournée vers l'avenir. Pour ce faire, elle appuie ses actions sur trois priorités d'aménagement et de développement, soit « Structurer », « Attirer » et « Durer ».

STRUCTURER

> Bâtir une région métropolitaine plus cohérente sur le plan de l'organisation du territoire et de la mobilité durable.

CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENVIRONNEMENT INTÉRIMAIRE FORMÉE DE 8 ÉLUS

En 2015, un rapport présentait la nécessité de contrôler les apports d'éléments nutritifs et le transport sédimentaire vers le lac Saint-Charles et la prise d'eau située en aval afin de contrer son vieillissement accéléré.

Face à ce constat, le conseil de la CMQ a adopté, le 17 décembre 2015, une résolution de contrôle intérimaire visant la protection des prises d'eau situées dans les rivières Saint-Charles et Montmorency. Cette mesure était requise pour moduler le développement dans des secteurs névralgiques.

Afin d'analyser les problématiques liées à la protection des sources d'eau, une commission d'environnement intérimaire (CEI) a été créée. Cette dernière s'est réunie à douze reprises tout au long de l'année. Au total, 3 rapports ont été déposés par la CEI.

SÉANCES D'INFORMATION PUBLIQUES DANS LES MUNICIPALITÉS DES BASSINS VERSANTS

Par souci de bien établir les fondements du Règlement de contrôle intérimaire 2016-74 (RCI), plusieurs rencontres ont été tenues avec les représentants municipaux concernés.

Lors de deux séances plénières au conseil municipal de Québec, les représentants de la CMQ ont informé les élus des orientations du RCI.

Ces séances, télédiffusées, ont permis de joindre la population qui ne pouvait être présente lors des séances publiques. Une rencontre d'information entre le président de la CMQ et les promoteurs immobiliers a eu lieu en mars 2016.

Enfin, des séances d'information publiques ont été tenues, au printemps, dans les municipalités de Sainte-Brigitte-de-Laval, Lac-Beauport, Lac-Delage et Stoneham-et-Tewkesbury.

RENCONTRES TECHNIQUES ET SÉANCES DE FORMATION SUR LE RCI

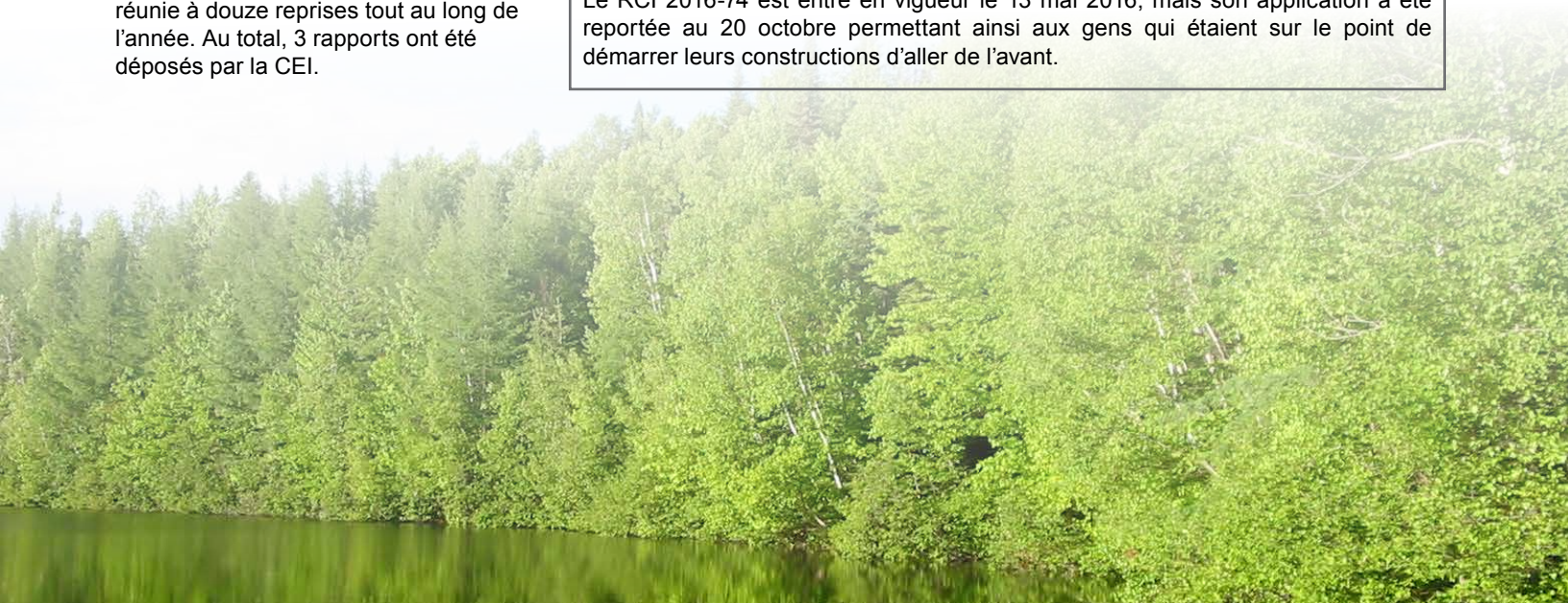
Des rencontres techniques ont permis de convenir de bonifications réglementaires pour certains secteurs de vulnérabilité. Également, des éléments d'assouplissement visant les règles relatives au maintien du couvert végétal, aux installations septiques autonomes et aux travaux en milieu montagneux ont été proposés en juillet 2016.

Des séances de formation ont été tenues auxquelles étaient invités les élus de la CEI, les professionnels municipaux, les organismes de bassins versants, les regroupements professionnels et les promoteurs immobiliers. Au total, plus de 150 participants ont assisté à ces formations.

Des experts ont aussi contribué aux travaux du comité technique afin de soutenir les réflexions et les orientations à privilégier. Des amendements supplémentaires au RCI ont été adoptés par le conseil de la CMQ en décembre 2016.

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE 2016-74

Le RCI 2016-74 est entré en vigueur le 13 mai 2016, mais son application a été reportée au 20 octobre permettant ainsi aux gens qui étaient sur le point de démarrer leurs constructions d'aller de l'avant.



RECONDUITE DE LA NEUVIÈME ENQUÊTE ORIGINE-DESTINATION

La CMQ a décidé de poursuivre son partenariat pour réaliser, l'an prochain, la neuvième enquête Origine Destination de la grande région de Québec. Cette enquête vise à recueillir des renseignements précis et factuels sur les déplacements des résidents de la région.

Les informations recueillies constituent des données indispensables à la mise à jour des connaissances sur les besoins changeants en matière de mobilité des personnes et servent notamment à planifier le développement, à améliorer les services de transport en commun et à prévoir la demande future en transport.

RENOUVELLEMENT DU PROJET D'INTERCONNEXION DE SERVICES DE TRANSPORT ADAPTÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA CMQ

Le projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté a comme objectif d'assurer les déplacements entre les territoires pour les personnes admissibles à la Politique sur le transport adapté édictée par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

En 2016, plus de 27 500 déplacements ont été effectués en transport adapté, ce qui représente une augmentation de 11 % comparativement à l'année précédente. Cette augmentation témoigne des efforts pour offrir aux personnes handicapées un degré de mobilité leur permettant une meilleure insertion sociale, ainsi qu'une intégration scolaire et professionnelle.

UN PLAN D'AFFAIRES POUR LE TRANSPORT EN COMMUN DES MRC DE LA JACQUES-CARTIER, DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ ET DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

En 2015, le comité exécutif a accordé un contrat pour réaliser un plan d'affaires concernant l'optimisation des services, la structure organisationnelle et le financement des autorités organisatrices de transport (AOT) des MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans.

Moins d'un an après la prise d'acte du plan d'affaires par le comité exécutif, plusieurs actions ont été mises en œuvre par le Transport collectif de La Jacques-Cartier et par PLUMobile pour les MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans. D'autres actions seront aussi mises en place à moyen et long terme pour assurer une optimisation, mais aussi une pérennisation des services offerts.

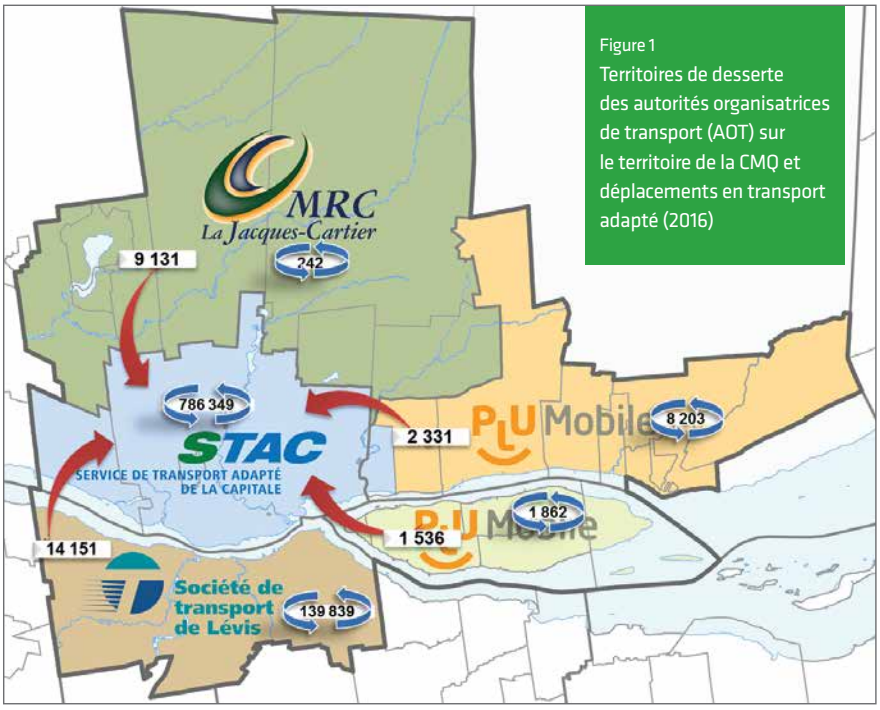


Figure 1
Territoires de desserte des autorités organisatrices de transport (AOT) sur le territoire de la CMQ et déplacements en transport adapté (2016)

ENTENTE POUR LA RÉALISATION DE PLANS DE GESTION DES DÉPLACEMENTS PAR MOBILI-T

La CMQ vise à soutenir les initiatives favorisant la mobilité durable, et ce, conformément aux orientations du PMAD qui incitent notamment les employeurs de la région à mettre en place des mesures incitatives à l'autopartage ou au covoiturage pour leurs employés, et à leur accorder des avantages favorisant les transports collectifs et actifs. À cet égard, le comité exécutif a décidé de prolonger d'un an l'entente portant sur la réalisation par Mobili-T de plans de gestion des déplacements en entreprise dans la région métropolitaine de Québec.

Les modalités de l'entente prévoient une aide financière pour la réalisation de plans de gestion des déplacements auprès d'entreprises et d'organismes de plus de 50 employés localisés dans un pôle métropolitain, un noyau périurbain ou aux abords d'un axe structurant tel qu'identifié dans le PMAD. Cette aide financière consiste à payer l'équivalent de 50 % du montant versé par l'employeur pour la réalisation d'un plan de gestion des déplacements domicile-travail de ses employés, et ce, jusqu'à concurrence de 5 000 $ par plan.

TRANSMISSION DE 29 CERTIFICATS DE CONFORMITÉ AU PMAD

Pour que l'aménagement et le développement du territoire soient concrètement empreints du PMAD, chacune des cinq composantes doit adopter un règlement de son schéma afin de s'y conformer.

En 2016, la MRC de La Jacques-Cartier a complété son processus de concordance au PMAD. Pour sa part, la Ville de Lévis poursuit le processus et a adopté un règlement de concordance partielle. Quant à l'agglomération de Québec, elle a entrepris une révision complète et a adopté un premier projet de schéma d'aménagement révisé. Les MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans sont, quant à elles, respectivement concordantes depuis 2014 et 2015.

ÉMISSION DE 9 AVIS À L'ÉGARD DE RÈGLEMENTS ADOPTÉS PAR LES MRC LIMITROPHES

Le pouvoir légal octroyé à la CMQ d'émettre des avis découle de la volonté du gouvernement du Québec d'assurer une cohérence dans l'aménagement et le développement de la région métropolitaine de Québec.

C'est en vertu de ce pouvoir que le conseil de la CMQ s'est prononcé à 29 reprises sur la conformité au PMAD des règlements de modification des schémas d'aménagement de ses composantes, au cours de l'année 2016. Ce type d'avis permet à la CMQ d'assurer l'intégration des stratégies inscrites au PMAD dans les schémas d'aménagement des composantes.

Également, la CMQ émet, à la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), des avis sur les modifications aux schémas d'aménagement des MRC qui lui sont contiguës. Neuf de ces avis ont fait l'objet de résolutions de la part du comité exécutif. Cette disposition de la loi permet d'informer le ministre des effets appréhendés sur des choix d'aménagement et de développement retenus par les MRC périmétropolitaines.



RIVIÈRE JACQUES-CARTIER - MRC DE LA JACQUES-CARTIER

© MRC de La Jacques-Cartier

LA TRAME VERTE ET BLEUE MÉTROPOLITAINE

AVANCEMENT DES PROJETS PAR COMPOSANTE

AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC	Parc linéaire de la rivière du Berger	Plusieurs travaux ont été réalisés en 2016, dont des aménagements pédestres, des structures connexes et des aires de repos.
	Parc linéaire de la rivière Beauport	L'aménagement entre l'avenue Royale et la rue Cambronne a été complété. Une caractérisation des milieux riverains a également été réalisée.
	Parc naturel du mont Bélair	Plusieurs acquisitions de terrains ont été conclues et l'aménagement de sentiers pédestres dans le secteur du sommet et du lac Alain a débuté.
	Base de plein air de Sainte-Foy	Une révision et une nouvelle planification du projet ont été réalisées. Diverses études portant sur la qualité de l'eau ont été effectuées.
VILLE DE LÉVIS	Parc de la Pointe-De la Martinière	Début des travaux pour l'aménagement d'une piste multifonctionnelle dans la partie nord-ouest du parc.
	La Grande plée bleue	Les travaux d'aménagement ont été complétés et l'inauguration a eu lieu au printemps 2016.
	Parc des Chutes de-la-Chaudière	Le concept d'aménagement a été révisé afin de planifier davantage d'aménagements dans le secteur ouest du parc. Une piste multifonction-nelle reliant le parc au quartier résidentiel a été aménagée.
	Parc de la rivière Etchemin	Acquisition d'un terrain et construction partielle de la piste multifonctionnelle en pleine nature.
MRC DE LA JACQUES-CARTIER	Raccordement Liseuse-Vélopiste	Proposition de bonification au projet de raccordement Liseuse-Vélopiste et du nouveau projet d'interconnexion des réseaux cyclables de la Jacques-Cartier et de la Ville de Québec.
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ	Parc riverain de L'Ange-Gardien	Amorce des travaux au mois d'août, notamment sur le bâtiment d'accueil.
	Quai de Sainte-Anne-de-Beaupré	Le quai a subi une inspection dont les résultats révèlent le besoin d'effectuer des travaux de réfection plus importants que ceux initialement prévus. Une mise à jour des concepts d'aména-gement a été effectuée ainsi que l'amorce de l'étude d'impacts environnementaux.

ATTIRER

> Offrir des milieux de vie et des lieux d'emploi de qualité en quantité suffisante pour accueillir la croissance, en dotant la région d'équipements et d'infrastructures aptes à répondre aux besoins de la population et en complétant la mise en valeur de nos éléments identitaires.

TRAME VERTE ET BLEUE MÉTROPOLITAINE

Signée en 2013, l'entente quinquennale entre le gouvernement du Québec et la CMQ contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue métropolitaine (TVB) a pour objectif la réalisation de 12 projets visant la mise en valeur de milieux naturels ainsi que le développement de leur potentiel récréotouristique. En mars, un avenant au protocole d'entente a été convenu et a eu pour effet d'ajouter un projet, soit le parc de la rivière Etchemin. Les dépenses effectuées en 2016 s'élèvent à 5,6 M$.

Également, la CMQ a bonifié la planification de la Trame verte et bleue métropolitaine par l'ajout de plans sectoriels concernant le Parcours du fleuve, les Monts et collines, et les Coulées vertes et bleues. Une étude permettant de connaître et caractériser la connectivité écologique a aussi été amorcée.

TRAME VERTE ET BLEUE : PROJETS MUNICIPAUX

Cette année, les travaux se sont poursuivis et ont donné lieu à des aménagements considérables ainsi qu'à l'installation d'infrastructures d'importance pour plusieurs projets. Pour d'autres, ce fut aussi l'occasion de réviser certains projets et de continuer les procédures d'acquisition de terrains préalable à la réalisation des travaux.

DIFFUSION DES RÉSULTATS SUR LES PORTRAITS DES ACCÈS PUBLICS AU FLEUVE

L'année 2015 avait permis de caractériser les accès au fleuve, d'en dresser le portrait et de décrire les liens fluviaux et terrestres entre les accès répertoriés. De plus, une recherche d'exemples inspirants à l'international a été effectuée. En mars 2016, la CMQ a fait connaître les résultats de ce portrait et de l'étude de cas comparables. Cette caractérisation a donné lieu à un répertoire de fiches descriptives de chaque accès au fleuve, validé et remis aux villes et MRC du territoire d'étude. Ce dossier a fait l'objet de présentations auprès des élus de la CMQ et de la Table de concertation régionale - Zone de Québec (TCRQ). Il est disponible sur le site Internet de la CMQ.

Pour sa part, le plan d'ensemble concernant le Parcours du fleuve a progressé avec la mise en place de deux comités de travail conjoints avec la TCRQ.

Ce plan dresse un état de situation et identifie les problématiques et les enjeux. Il recense également les accès potentiels et les projets envisagés par diverses instances.

ÉLABORATION DU PLAN D'ENSEMBLE DES MONTS ET COLLINES

En novembre, le Plan d'ensemble des Monts et collines a été remis à la CMQ. Ce plan se déploie sur les territoires situés au nord du piémont des Laurentides. Il dresse, notamment, un état de situation concernant les réseaux récréatifs et les zones de protection ainsi que la mise en valeur des milieux naturels, récréotouristiques et récréatifs. Il présente également une mosaïque de milieux connectés en corridors naturels et en coulées vertes et bleues, reliés par une trame récréative de parcs linéaires et de liens cyclables ou pédestres. On y retrouve aussi des propositions structurantes de même que des moyens de mise en œuvre.

La mise en place d'un comité de travail et la tenue de deux rencontres de consultation auprès de groupes issus des domaines d'intérêt ont permis de valider les propositions énoncées.

AMORCE DE LA PLANIFICATION DES COULÉES VERTES ET BLEUES

Amorcée en fin d'année, la planification des Coulées vertes et bleues misera sur les principales rivières du territoire métropolitain et la protection des milieux naturels ainsi que l'interconnexion de ces corridors naturels aux milieux de vie à proximité.

IDENTIFICATION ET CARACTÉRISATION DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES

En novembre 2016, la CMQ a entrepris l'identification et la caractérisation des corridors écologiques sur son territoire et sur celui de la TCRQ. Cette étude était la seconde étape après la réalisation du portrait intitulé « Milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité », rendu public en 2015. Elle permettra de mieux connaître la connectivité écologique du territoire, soit le degré selon lequel les composantes sont physiquement et naturellement reliées entre elles.

MISE EN VALEUR DES PAYSAGES

Parties intégrantes du PMAD, les paysages métropolitains et identitaires contribuent au rayonnement et à l'attraction touristique de la région. C'est pourquoi la CMQ a été impliquée dans le suivi de deux études paysagères, l'une pour la MRC de L'Île-d'Orléans et l'autre pour la MRC de La Jacques-Cartier.

En juin 2016, la CMQ a joint l'entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale 2016-2019. Ce partenariat, avec les MRC de La Côte-de-Beaupré, de L'Île-d'Orléans, de Charlevoix, de Charlevoix-Est et de Portneuf, Tourisme Charlevoix et Développement Côte-de-Beaupré, permettra à la CMQ d'être partie prenante des décisions en cohérence avec les orientations du PMAD. L'année 2016 a permis, notamment, de collaborer à l'élaboration du plan d'action de l'entente, de participer à l'appel de projets prévus en janvier 2017 ainsi que de participer au jury pour le prix Paysage.

IDENTITÉ VISUELLE RASSEMBLEUSE POUR LA TCRQ

Atout indéniable de la région métropolitaine, le fleuve Saint-Laurent s'inscrit dans les stratégies du PMAD. Ainsi, la CMQ travaille activement à coordonner les actions de la TCRQ qui regroupe plusieurs partenaires du milieu. Au cours de l'année, cette table a travaillé activement au Plan de gestion intégrée régional du Saint-Laurent représentant les préoccupations et les priorités du milieu.

Dans cette optique, l'information et la sensibilisation sont perçues comme une clé pour favoriser le rapprochement entre les citoyens et le fleuve. Parmi les outils retenus, la TCRQ a donné le mandat à une firme afin de développer une image de marque rassembleuse et accessible. Cette démarche s'inscrit dans un plan de communication qui se poursuivra au cours de l'année 2017.

PROTOCOLE D'ENTENTE SOUTENANT L'ÉLABORATION DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

La CMQ est responsable du protocole d'entente soutenant l'élaboration des plans de développement de la zone agricole (PDZA) sur son territoire. En 2016, la Communauté a transmis quatre PDZA et la Vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires (VDAAA) de l'agglomération de Québec au MAMOT. Ce travail a permis de définir des projets communs entre les milieux agricoles et municipaux.

ÉLABORATION D'UNE ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

Le 28 avril 2016, le Forum des élus de la Capitale-Nationale réunissait 150 leaders pour discuter de l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans la région. Cette journée de travail a permis de jeter les bases d'une stratégie régionale autour de quatre chantiers, soit :

- le Marché public de Québec;
- la remise en production des terres agricoles inexploitées;
- le développement des marchés et la relève entrepreneuriale;
- la main-d'œuvre.

Découlant de cette grande concertation, le Forum des élus a élaboré une Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019, celle-ci sera entérinée en 2017. Cette entente regroupe 12 partenaires, soit le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Secrétariat à la Capitale-Nationale, les MRC de Portneuf, La Jacques-Cartier, La Côte-de-Beaupré, L'Île-d'Orléans, Charlevoix, Charlevoix-Est, les villes de Québec et de Lévis, la Communauté métropolitaine de Québec ainsi que la Fédération de l'UPA Capitale-Nationale-Côte-Nord. Enfin, la stratégie régionale de développement des activités agricoles et agroalimentaires sera adoptée au cours de la prochaine année.

DURER

> Limiter les pressions de l'urbanisation sur les milieux naturels et agricoles, en utilisant judicieusement nos ressources et en veillant à la sécurité, à la santé publique et au bien-être des citoyens.

BILAN HYDROLOGIQUE DES RIVIÈRES SAINT-CHARLES ET MONTMORENCY DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En 2015, la CMQ a mandaté le Consortium Ouranos afin d'étudier la pression urbaine sur les rivières et les enjeux hydrologiques du territoire. Les résultats ont permis d'avancer qu'il existait un fort consensus entre les modèles quant à l'impact des changements climatiques sur les débits moyens et sur les étiages. À la suite de ces conclusions, une évaluation économique des conséquences potentielles et une analyse de la rentabilité des mesures correctives ont été commandées par le conseil de CMQ.

ÉTUDE PORTANT SUR LA VULNÉRABILITÉ ACTUELLE ET ANTICIPÉE DES SOURCES D'EAU POTABLE AU FLEUVE

La région de Québec est située dans une zone de rencontre entre l'eau salée et l'eau douce. Le rehaussement du niveau moyen de la mer et la réduction possible à long terme des apports d'eau douce du fleuve provenant des Grands Lacs pourraient provoquer la migration du front salin vers l'amont, ayant comme conséquence la contamination des prises d'eau potable des villes de Québec et de Lévis. Pour cette raison, une étude portant sur la vulnérabilité actuelle et anticipée des sources d'eau potable de ces villes en regard de la salinité du fleuve a été demandée par la CMQ.

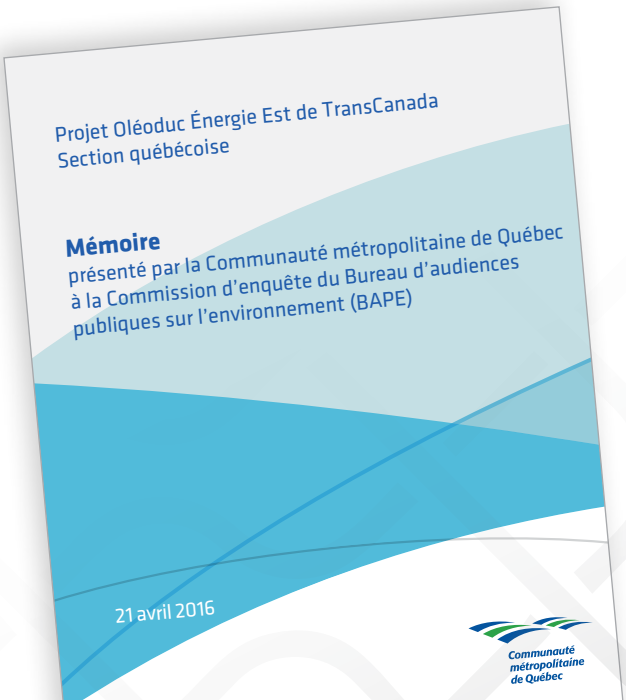
PROJET D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES SUR LES EAUX SOUTERRAINES

La CMQ et le Réseau québécois sur les eaux souterraines ont conjointement organisé, en avril et novembre 2016, deux ateliers de travail dans le cadre de la Stratégie de transfert de connaissances issue du Projet d'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines sur le territoire de la CMQ (PACES-CMQ) de 2013. Au total, une trentaine de personnes provenant de divers organismes ont participé à ces deux événements. Le premier atelier visait à favoriser l'appropriation des bases de données hydrogéologiques auprès des personnes, alors que le second portait sur l'intégration de la protection et de la gestion des eaux souterraines dans la prise de décisions en aménagement du territoire.

DÉPÔT ET PUBLICATION DU MÉMOIRE DE LA CMQ SUR LE PROJET OLÉODUC ÉNERGIE EST

La CMQ a rendu public, en 2016, son mémoire sur le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada. Celui-ci avait été déposé au préalable au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Ce mémoire contient 26 recommandations, lesquelles portent sur deux enjeux majeurs : la protection des sources d'eau et de la traversée du fleuve Saint-Laurent ainsi que la sécurité publique dans la région métropolitaine.

La CMQ a aussi déposé huit rapports d'experts qu'elle a mandatés pour se pencher sur la portion du projet Oléoduc Énergie Est qui traverse son territoire. Ceux-ci ont relevé des préoccupations et problématiques particulières pour le territoire de la CMQ, notamment en ce qui a trait à la sécurité publique, aux aspects techniques, à l'impact fiscal, à la pérennité des ressources en eau en cas de déversement accidentel, aux conséquences hydrologiques sur les milieux humides et les eaux souterraines ainsi qu'à la vulnérabilité et l'exposition de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent.



DÉPÔT DE L'ÉTUDE SUR LE TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES ET MISE EN PLACE D'UN COMITÉ STRATÉGIQUE

En 2016, la CMQ a présenté une étude sur le transport des matières dangereuses sur son territoire. Cette étude visait à comprendre les dynamiques du transport des marchandises dangereuses, ce qui incluait :

- Dresser un portrait représentatif des matières dangereuses qui circulent sur les réseaux et y transitent (voies routières, ferroviaires, maritimes et par pipeline);
- Analyser les risques liés au transport des matières dangereuses en identifiant notamment les principaux corridors de transport;
- Proposer des mesures de prévention et des pistes d'intervention permettant d'atténuer les conséquences d'éventuels accidents.

À la lumière des résultats de cette étude, la CMQ a formé un comité stratégique composé principalement de responsables municipaux et gouvernementaux de la sécurité publique, de la santé, de l'aménagement du territoire et du transport afin d'assurer le suivi des mesures proposées dans l'étude.

La CMQ a aussi interpellé les gouvernements du Québec et du Canada, qui ont compétence en matière de transport de marchandises dangereuses, afin qu'ils mettent en place des mesures pour améliorer les connaissances relatives à la sécurité de ce transport autant par voies routières, ferroviaires, maritimes que par pipeline. L'objectif ultime étant d'encourager la concertation et le partage d'information entre les différents paliers gouvernementaux afin que les services locaux puissent se préparer et intervenir efficacement en cas d'urgence.

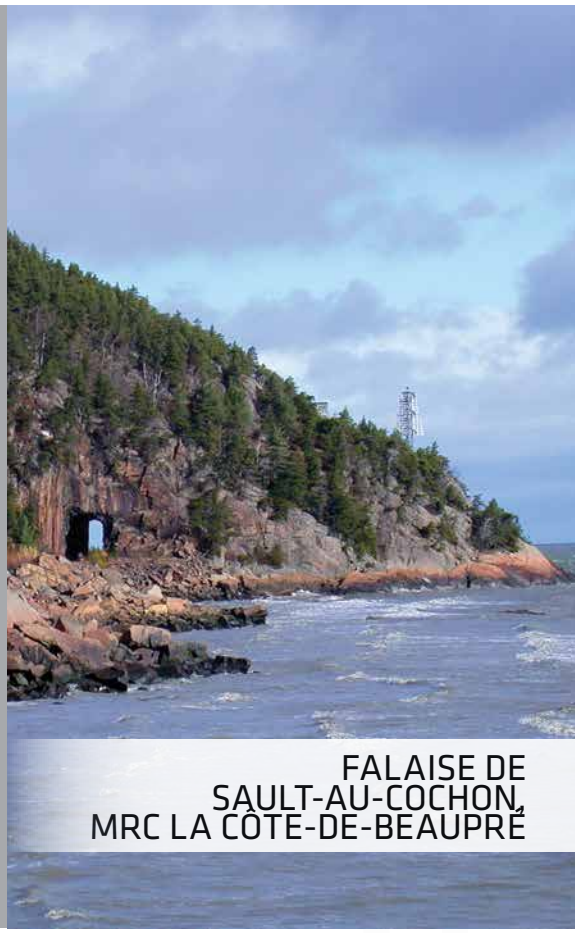


ÉTUDE SUR LA CARACTÉRISATION CÔTIÈRE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA TCRQ

L'érosion côtière du Saint-Laurent est un sujet dont on entend de plus en plus parler, particulièrement dans un contexte de changements climatiques. Bien que les impacts les plus significatifs apparaissent le long des côtes en aval de notre région, notre territoire n'échappe pas à cette réalité. En 2015, le comité exécutif a confié un mandat dont l'objectif était de dresser un portrait de la situation sur l'ensemble du territoire de la TCRQ. L'étude a été complétée et les résultats ont été présentés aux partenaires concernés. Cette caractérisation est un premier pas dans un processus d'aide à la décision en matière de gestion intégrée des zones côtières.

PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT ET D'UTILISATION DE LA BIOMASSE FORESTIÈRE

Dans le cadre de sa participation au Forum des élus de la Capitale-Nationale, la CMQ a reçu une aide financière du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour le projet de développement d'utilisation de la biomasse forestière dans la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis. De plus, une entente de partenariat avec la Fédération québécoise des coopératives forestières a permis d'identifier 21 bâtiments municipaux à fort potentiel de conversion énergétique pour des fins de chauffage, d'évaluer la faisabilité et l'approvisionnement de la biomasse régionale.



FALAISE DE SAULT-AU-COCHON, MRC LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La CMQ a l'obligation et les compétences en matière de planification et de coordination régionales en gestion des matières résiduelles sur la rive nord.

ADOPTION DU PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC (RIVE-NORD) 2016-2021 (PMGMR)

Conformément à la loi, la CMQ a adopté en septembre 2016 une version révisée de son PMGMR. Pour ce faire elle a constitué une commission indépendante qui a tenu huit séances publiques de consultation sur ce projet. Cet exercice a suscité un grand intérêt auprès de la population et s'est traduit par le dépôt de 42 mémoires, dont 26 ont été présentés lors de ces séances. La commission a relevé près d'une centaine d'observations dans son rapport qui a été joint au projet de PMGMR transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Après avoir été déclaré conforme aux exigences gouvernementales, le PMGMR a été adopté par le conseil de la CMQ en septembre 2016. Le succès de cette démarche est le fruit d'une concertation auprès d'une multitude d'intervenants, dont les élus et le personnel impliqué dans la gestion des matières résiduelles.

BOTTIN DU RÉEMPLOI

Afin d'encourager le réemploi sur son territoire, la CMQ a procédé à une refonte complète de son Bottin du réemploi en développant un outil en ligne qui permet de rechercher et de repérer facilement tous les points de dépôt pour se départir de divers articles, incluant les résidus dangereux. Au cours de l'automne, en partenariat avec la Ville de Québec et les trois MRC du territoire, une vaste campagne de promotion a eu lieu afin de faire connaître cet outil.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

En septembre, la CMQ a mandaté une firme afin de réaliser un état de situation et de proposer des pistes de solution pour améliorer la gestion des matières résiduelles (GMR) dans les écoles primaires et secondaires. Cet exercice s'inscrivait dans la continuité des consultations publiques, ainsi que des démarches entreprises en 2014 où dix écoles avaient fait l'objet d'une caractérisation mettant en lumière la faible performance de ces institutions.

Cette démarche visait à évaluer les actions susceptibles d'améliorer la GMR dans les établissements scolaires. Le but était également de comparer l'efficacité de ces activités et d'en mesurer l'impact sur le taux de récupération des matières. Au début de 2017, une rencontre d'échange avec plusieurs représentants des milieux scolaires, ministériels, environnementaux et municipaux permettra de compléter l'information, d'établir un diagnostic et d'émettre des recommandations.

LUTTE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En lien avec le PMGMR, une première rencontre regroupant divers intervenants impliqués dans la lutte au gaspillage alimentaire s'est tenue à la fin du mois d'octobre. Cette table de travail sectorielle vise à amorcer le dialogue et à encourager la synergie entre les acteurs du milieu. À terme, le but est d'identifier des projets et des activités pour contrer le gaspillage alimentaire, que ce soit à l'échelle métropolitaine ou locale.

PLANS DE MISE EN ŒUVRE DU PMGMR

À l'automne, les MRC de L'île-d'Orléans et de La Jacques-Cartier ont entamé la réalisation de leurs plans respectifs de mise en œuvre, tels qu'inscrits dans le PMGMR. Des consultants ont été embauchés pour accompagner ces instances, notamment pour favoriser la concertation locale et procéder à des analyses sur divers modes de gestion des matières résiduelles. La MRC de La Côte-de-Beaupré et l'agglomération de Québec entreprendront cette démarche au cours de l'année 2017.

LES DONNÉES ET LE TERRITOIRE

Au fil des années, la CMQ a développé une expertise en matière de cartographie du territoire selon ses champs de compétences et les études diverses qu'elle mène.

CARTOGRAPHIE DES SECTEURS DE VULNÉRABILITÉ DANS LE CADRE DU RCI 2016-74

Grâce à des outils à la fine pointe, la CMQ a pu développer un indice de vulnérabilité pour les bassins versants des prises d'eau des rivières Saint-Charles et Montmorency. Des informations telles que le calcul des pentes, la localisation des milieux humides, l'identification des aquifères les plus fragiles à la contamination et à l'épaisseur des sols ont servi à délimiter les secteurs de vulnérabilité à la base de cette règlementation.

ACQUISITION DES DONNÉES LiDAR ET PRÉPARATION DES PRODUITS DÉRIVÉS

Au cours de l'année, la CMQ a reçu l'ensemble des données LiDAR « Light Detection and Ranging » acquises grâce à un partenariat régional établi avec le gouvernement du Québec. Ces informations ont permis de réaliser une cartographie précise de pentes, de dresser les courbes de niveau équidistantes et de produire un relief ombragé complet sur l'ensemble du territoire métropolitain.

MISE À JOUR DES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

La CMQ a aussi procédé à la mise à jour de ses photographies aériennes. Celles-ci constituent un outil très utile dans la planification et la valorisation de la région métropolitaine. Disponible sur le site Internet de la CMQ, cette visualisation permet de bénéficier d'une prise de vue récente et précise du territoire.

LA GOUVERNANCE

La CMQ évolue dans un esprit de consensus, en s'appuyant sur une structure administrative légère et efficace. Les décisions sont prises par les élus des composantes, regroupés au sein du conseil et du comité exécutif. Comme le prévoit la loi, le maire de Québec est le président du conseil. Le maire de Lévis en est le vice-président. Les séances du conseil sont publiques et les procès-verbaux disponibles sur le site Internet de la CMQ.

LE CONSEIL

M. Régis Labeaume, maire,	Québec, président
M. Gilles Lehouillier, maire,	Lévis, vice-président
Mme Louise Brunet, préfet,	MRC de La Jacques-Cartier
Mme Parise Cormier, préfet,	MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Guy Dumoulin, conseiller municipal,	Lévis
Mme Natacha Jean, conseillère municipale,	Québec
Mme Ann Jeffrey, conseillère municipale,	Lévis
M. Sylvain Juneau, maire,	Saint-Augustin-de-Desmaures
Mme Julie Lemieux, conseillère municipale,	Québec
M. Robert Maranda, conseiller municipal,	Lévis
Mme Michelle Morin-Doyle, conseillère municipale,	Québec
M. Rémy Normand, conseiller municipal,	Québec
M. Michel Patry, conseiller municipal,	Lévis
M. Laurent Proulx, conseiller municipal,	Québec
Mme Dominique Tanguay, conseillère municipale,	Québec
M. Jean-Pierre Turcotte, préfet,	MRC de L'Île-d'Orléans
M. Steeve Verret, conseiller municipal,	Québec

LE COMITÉ EXÉCUTIF

M. Régis Labeaume, maire, Québec, président
M. Gilles Lehouillier, maire, Lévis, vice-président
Mme Louise Brunet, préfet, MRC de La Jacques-Cartier
Mme Julie Lemieux, conseillère municipale, Québec
M.Robert Maranda, conseiller municipal, Lévis

LE COMITÉ POLITIQUE DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE DU PMAD

M. Guy Dumoulin, conseiller municipal, Lévis, président
Mme Julie Lemieux, conseillère municipale, Québec, vice-présidente
Mme Louise Brunet, préfet, MRC de La Jacques-Cartier
Mme Parise Cormier, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
Mme Ann Jeffrey, conseillère municipale, Lévis
M. Rémy Normand, conseiller municipal, Québec
M. Michel Patry, conseiller municipal, Lévis
M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, MRC de L'Île-d'Orléans
M. Steeve Verret, conseiller municipal, Québec

LE COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

M. Laurent Proulx, conseiller municipal, Québec, président
M. Guy Dumoulin, conseiller municipal, Lévis, vice-président
M. Sylvain Juneau, maire, Saint-Augustin-de-Desmaures
M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, MRC de L'Île-d'Orléans
M. Réjean Morency, agriculteur, MRC de La Côte-de-Beaupré
Mme Luce Bélanger, agricultrice, MRC de La Jacques-Cartier
M. Alain Juneau, agriculteur, agglomération de Québec
M. Gaétan Fréchette, agriculteur, Lévis
M. Daniel Pouliot, agriculteur, MRC de L'Île-d'Orléans
M. Jean Landry, résident, Municipalité du Lac-Beauport

LA COMMISSION D'ENVIRONNEMENT INTÉRIMAIRE

Mme Wanita Daniele, mairesse, Sainte-Brigitte-de-Laval, présidente
M. Patrick Voyer, conseiller municipal, Québec, vice-président
Mme Louise Brunet, préfet, MRC de La Jacques-Cartier
Mme Parise Cormier, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Raymond Dion, conseiller municipal, Québec
Mme Julie Lemieux, conseillère municipale, Québec
Mme Marie-France Trudel, conseillère municipale, Québec
M. Steeve Verret, conseiller municipal, Québec

LE COMITÉ D'ORIENTATION DE SUIVI ET DE RÉVISION DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) – RIVE-NORD

M. Steeve Verret, conseiller municipal, Québec, président
Mme Louise Brunet, préfet, MRC de La Jacques-Cartier
Mme Parise Cormier, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Sylvain Juneau, maire, Saint-Augustin-de-Desmaures
M. Laurent Proulx, conseiller municipal, Québec
Mme Dominique Tanguay, conseillère municipale, Québec
M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, MRC de L'Île-d'Orléans
Mme Suzanne Verreault, conseillère municipale, Québec

LES ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS

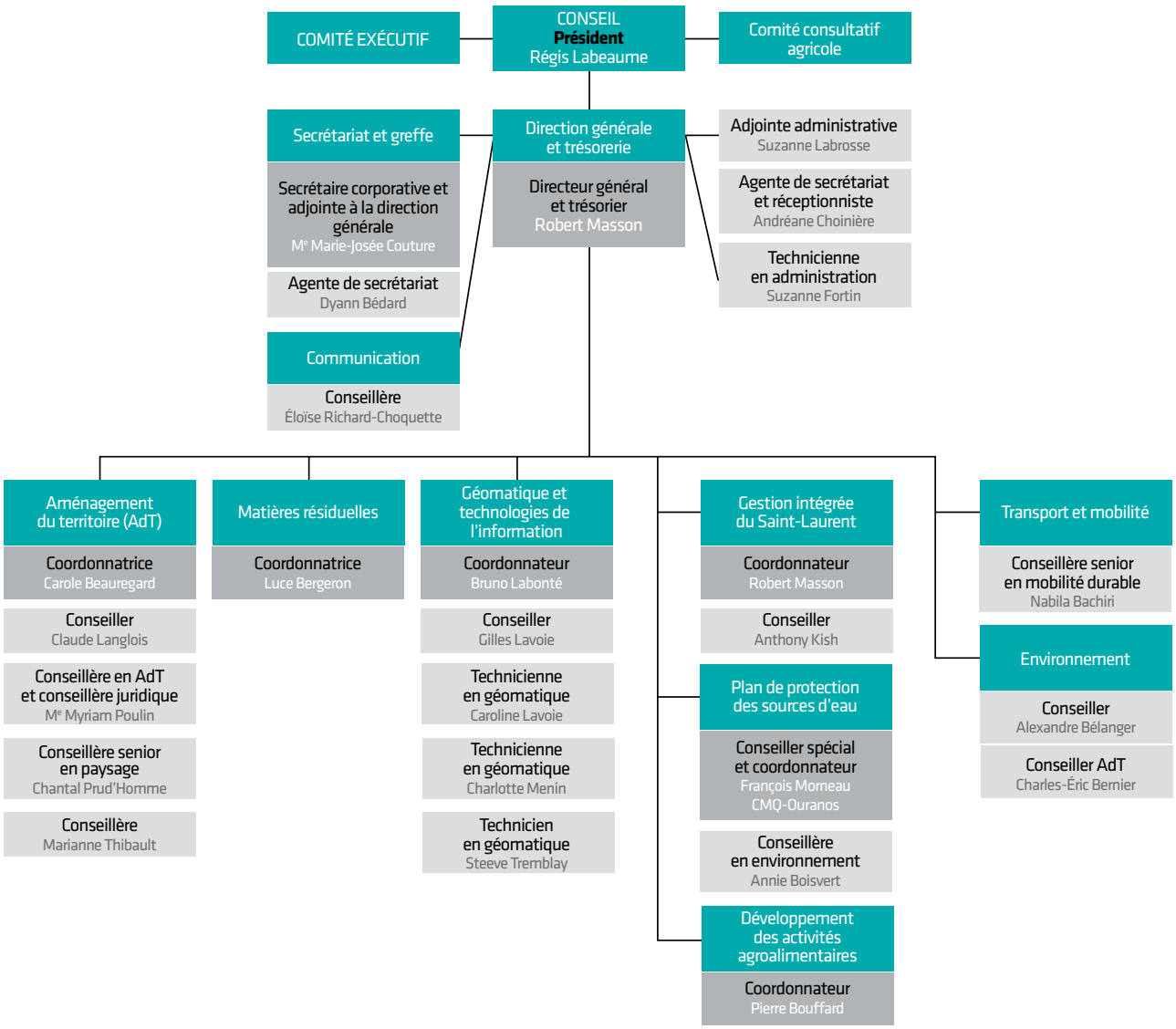
COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE
Guy Dumoulin, conseiller municipal, Lévis

CORPORATION DU BASSIN DE LA JACQUES-CARTIER
Louise Brunet, préfet, MRC de La Jacques-Cartier

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS CHARLEVOIX-MONTMORENCY
Parise Cormier, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré

ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DE LA CAPITALE
Steeve Verret, conseiller municipal, Québec

ORGANIGRAMME DE LA CMQ



En date du 8 mai 2017

LES MUNICIPALITÉS DU TERRITOIRE

MUNICIPALITÉS	Population[1]	Superficie terrestre du territoire (km²)[2]	Potentiel fiscal ($)[3]	Richesse foncière uniformisée ($)[4]
AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC	**574 944**	**547,4**	**80 938 221 300**	**74 164 979 824**
Québec	538 918	453,8	75 513 253 000	69 082 415 329
L'Ancienne-Lorette**	16 889	7,7	2 097 362 500	1 977 129 165
Saint-Augustin-de-Desmaures**	19 137	85,8	3 327 605 800	3 105 435 330
Ville de Lévis	144 918	447,5	18 324 317 300	17 168 830 599
MRC LA JACQUES-CARTIER	**43 528**	**1 503,5**	**6 619 220 700**	**6 324 450 975**
Fossambault-sur-le-Lac	1 983	11,2	394 040 500	391 859 021
Lac-Beauport	7 787	62,2	1 290 553 700	1 277 785 988
Lac-Delage	644	1,6	105 472 200	103 503 436
Lac-Saint-Joseph	256	33,3	321 010 300	320 997 089
Sainte-Brigitte-de-Laval	7 462	108,3	769 083 100	759 919 018
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	7 743	119,7	901 245 900	869 729 056
Saint-Gabriel-de-Valcartier	3 229	435,3	898 986 700	736 644 479
Shannon	6 155	63,5	633 705 800	611 855 427
Stoneham-et-Tewkesbury	8 269	668,5	1 305 122 500	1 252 157 461
MRC LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ	**28 151**	**646,7**	**3 902 848 100**	**3 744 957 952**
Beaupré	3 705	22,6	733 998 400	681 262 541
Boischatel	7 533	20,0	1 001 380 600	974 661 765
Château-Richer	4 003	232,0	453 499 400	440 560 681
L'Ange-Gardien	3 800	52,6	434 786 900	419 714 135
Sainte-Anne-de-Beaupré	2 818	62,5	312 556 700	285 864 776
Saint-Ferréol-les-Neiges	3 265	84,1	646 163 100	632 348 096
Saint-Joachim	1 485	42,3	141 247 000	136 376 898
Saint-Tite-des-Caps	1 540	130,0	178 728 300	173 681 404
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	2	0,5	487 700	487 656
MRC L'ÎLE-D'ORLÉANS	**6 712**	**194,6**	**1 318 752 500**	**1 298 183 269**
Sainte-Famille	822	50,7	148 896 000	147 926 590
Sainte-Pétronille	1 018	4,3	188 715 400	186 252 620
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	517	29,0	139 765 500	138 364 142
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	994	43,5	256 478 900	253 476 858
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	1 663	34,9	326 758 100	321 554 189
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	1 698	32,3	258 138 600	250 608 870
Communauté métropolitaine de Québec	**798 253**	**3 339,7**	**111 103 359 900**	**102 701 402 619**

Sources :

1. Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographiques, Municipalité
2. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire, répertoire des municipalités, 2016.
3. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire, compilation spéciale, 2016.
4. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire, richesse foncière uniformisée, données détaillées pour chaque municipalité, exercice fin. 2016.

ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	252 436	102 571
Placements temporaires	10 987 114	5 280 579
Débiteurs	232 877	104 829
Prêts		
Placements de portefeuille		
Participations dans des entreprises municipales		
Actif au titre des avantages sociaux futurs		
Autres actifs financiers		
	11 472 427	5 487 979
PASSIFS		
Découvert bancaire		
Emprunts temporaires		
Créditeurs et charges à payer	612 926	407 830
Revenus reportés	507 964	
Dette à long terme	2 805 500	1 713 800
Passif au titre des avantages sociaux futurs		
	3 926 390	2 121 630
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	**7 546 037**	3 366 349
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations	290 701	222 851
Propriétés destinées à la revente		
Stocks de fournitures		
Autres actifs non financiers	17 036	17 136
	307 737	239 987
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	**7 853 774**	**3 606 336**

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016		2015
	Budget	Réalisations	Réalisations
REVENUS			
Taxes			
Compensation tenant lieu de taxes			
Quotes-parts	4 501 899	4 501 899	4 352 444
Transferts	393 750	5 305 144	2 295 454
Services rendus	30 000	23 230	31 311
Imposition de droits			
Amendes et pénalités			
Intérêts	20 000	75 186	46 994
Autres revenus	0	145 246	11 400
	4 945 649	10 050 705	6 737 603
CHARGES			
Administration générale	1 748 315	1 676 633	1 613 099
Sécurité publique			
Transport	525 677	534 084	658 752
Hygiène du milieu	1 365 199	1 229 121	872 064
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement	1 444 012	2 318 275	2 107 760
Loisirs et culture			
Réseau d'électricité			
Frais de financement	91 127	45 154	31 056
	5 174 330	5 803 267	5 282 731
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**(228 681)**	**4 247 438**	**1 454 872**
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
IMMOBILISATIONS			
Amortissement	76 981	73 493	76 981
Produit de cession		525	
(Gain) perte sur cession		911	
	76 981	74 929	76 981
FINANCEMENT			
Financement à long terme des activités de fonctionnement		1 250 000	987 500
Remboursement de la dette à long terme	(158 300)	(158 300)	(67 900)
	(158 300)	1 091 700	919 600
AFFECTATIONS			
Activités d'investissement		(142 779)	(40 882)
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Excédent de fonctionnement affecté	260 000	851 670	866 494
Réserves financières et fonds réservés	50 000	(5 311 103)	(2 169 826)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
	310 000	(4 602 212)	(1 344 214)
	228 681	**(3 435 583)**	**(347 633)**
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES		**811 855**	**1 107 239**

ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016		2015
	Budget	Réalisations	Réalisations
REVENUS D'INVESTISSEMENT			
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
IMMOBILISATIONS			
Acquisition			
Administration générale		(33 661)	(31 352)
Sécurité publique			
Transport		(700)	
Hygiène du milieu		(1 399)	
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement		(107 019)	(9 530)
Loisirs et culture			
Réseau d'électricité			
		(142 779)	(40 882)
FINANCEMENT			
Financement à long terme des activités d'investissement			
AFFECTATIONS			
Activités de fonctionnement		142 779	40 882
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté			
Excédent de fonctionnement affecté			
Réserves financières et fonds réservés			
		142 779	40 882
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES			



ÎLE D'ORLÉANS

ISBN 978-2-923826-23-3
Dépôt légal – Bibliothèque et Archvies nationales du Québec, 2017
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2017
Rédaction : mai 2017

100 %

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C103452

LE DELTA 3
2875, boulevard Laurier, 10e étage, bureau D3-1000
Québec (Québec) G1V 2M2

cmquebec.qc.ca

Communauté métropolitaine de Québec

Bâtir. Dans un même esprit.